

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement des Grands Projets et de la Recherche  
Service Environnement et Aménagement du Territoire  
1 64 69

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 18 OCTOBRE 2019  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : M. ERIC LE DISSES**

**OBJET : Aide départementale au syndicat mixte GIPREB pour l'acquisition d'une web-cam  
afin d'observer des nids de cigognes dans une zone Natura 2000.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué à l'Étang de Berre, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Département poursuit son engagement sur les enjeux environnementaux majeurs des territoires de l'Étang de Berre parmi lesquels figurent l'amélioration des écosystèmes et la préservation des ressources naturelles en adéquation avec les usages.

A ce titre, le GIPREB, en tant qu'animateur Natura 2000 pour les marais et zones humides liés à l'étang de Berre, sollicite le Département pour une subvention d'investissement en vue de l'acquisition de matériel vidéo (Web-cam) pour un montant demandé de 1 260 €  
Le reste de la dépense est pris en charge par le GIPREB.

Ce matériel permettra d'observer des nids de cigogne, espèce migratrice considérée comme nicheuse rare en Provence et de fournir ainsi un support pédagogique.  
Cette action est inscrite au contrat d'étang de Berre dont le Département est signataire (fiche D2-10).

Il est proposé de répondre favorablement à cette demande et d'allouer une subvention de 1 260 € au GIPREB pour une dépense totale de 3 780 €TTC, soit un taux de 33 %.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé  
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL